



**Section Interco
MÉTROPOLE LYON**

**59 Bd Vivier Merle
69003 LYON**

04 69 64 56 51

cfdt@grandlyon.com

<http://cfdtmetropoledelyon.com/>

www.facebook.com/cfdtmetropoledelyon



Fonctionnaires :

3 mesures sanctions pour les fonctionnaires.

Le gouvernement annonce 3 mesures qui stigmatisent encore une fois... les fonctionnaires !

Etre la cible de tous les maux, nous en avons l'habitude mais nous en avons aussi ras le bol ! D'une part, la variable d'ajustement des finances publiques ne peut porter que sur les fonctionnaires. Il est fondamental qu'un Etat ait des services publics de qualité dont chaque citoyen pourra bénéficier. En période de crise, le service public est le dernier rempart contre l'injustice sociale. Les agents publics sont des femmes et des hommes responsables. Ils savent que leurs missions permettent la cohésion sociale et garantissent un plus juste équilibre entre les citoyens. Respectons-les !

Depuis les premières lois de décentralisation, les agents publics se sont adaptés, ils ont mis en œuvre les réformes et ils ont obéi. Dans leur travail quotidien, ils subissent souvent sans manifester leurs difficultés.

D'autre part, on ne peut se dire « ouvert au dialogue social » et s'asseoir dessus en prenant des mesures arbitraires, sans concertation. L'Etat est responsable du bien-être, tant moral que physique, de ses citoyens, donc de ses agents publics.

Congélation du point d'indice

Après 10 ans de gel du point d'indice, nous pouvions songer au retour à un dialogue social constructif. Un rendez-vous devait avoir lieu cet été entre les organisations syndicales et le Gouvernement pour aborder le sujet des salaires.

Ce rendez-vous salarial a été repoussé à l'automne et, aux dires du Ministre Darmanin, il sera seulement question de discuter des dernières mesures du PPCR à mettre en œuvre.

Il n'est pas question de rediscuter !

Nous dénonçons la manière cavalière de faire de ce Ministre qui change la règle en cours de route alors que les dernières mesures du PPCR s'étaient jusqu'en 2020. Nous demandons leur mise en application stricto sensu car ce seront certainement les seules augmentations de salaire que les agents auront au cours du mandat présidentiel puisqu'il faut encore une fois « se serrer la ceinture ».

Augmentation de la CSG

Le Gouvernement pensait être dans l'ère de l'innovation politique en annonçant l'augmentation de la CSG. En effet, le pouvoir d'achat des salariés du privé sera maintenu grâce à la suppression du paiement des cotisations salariales.

En revanche, rien n'a été dit concernant le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires !

Fonctionnaires, ne nous laissons pas aveugler par le miroir aux alouettes.



04 69 64 56 51

cfdt@grandlyon.com

<http://cfdtmetropoledelyon.com/>

www.facebook.com/cfdtmetropoledelyon

Retour du jour de carence

Au lieu de travailler sur les causes de l'absentéisme, ce gouvernement préfère tout d'abord « punir. »

A nouveau, au nom de l'équité entre les salariés, les agents publics se verront soustraire un jour de paye en cas de maladie.

Une équité qui n'existe que dans la tête de nos politiques puisque même dans le privé tous les salariés ne sont pas soumis au jour de carence.

Cette décision unilatérale rapportera à l'Etat environ 170 millions d'euros, une goutte d'eau pour lutter contre le déficit public.

La CFDT revendique la Qualité de Vie au Travail. Celle-ci ne peut être effective qu'avec l'ensemble des acteurs du travail : salariés, agents publics, médecine préventive, employeurs, comité d'hygiène sécurité et conditions de travail, organisations syndicales.

Agir sur l'absentéisme ne passe par la sanction mais bien par la prévention, la connaissance des causes et une QVT négociée avec les partenaires sociaux.

Les employeurs publics doivent prendre en compte l'usure professionnelle, les fins de carrière, la pénibilité des métiers pour permettre à l'agent d'effectuer toute sa carrière dans de bonnes conditions.

«... 7,85 %, c'est une nouvelle estimation du taux d'absentéisme dans la fonction publique territoriale, qui relativise l'ampleur du phénomène, évalué à 9,3 % par le courtier en assurances Sofaxis. »

«plus les agents avancent en âge, plus la durée des arrêts s'allonge. Les territoriaux ayant plus de 55 ans s'arrêtent deux fois plus longtemps que leurs collègues de moins de 24 ans. De plus, « le recul du départ de l'âge à la retraite impacte les longues... » (Sofaxis 2014)

Aujourd'hui, les annonces faites par le gouvernement ne vont pas dans le sens de la concertation. Il ignore et méprise consciemment tout le travail réalisé depuis des décennies par les fonctionnaires.

Une fois de plus, la CFDT Interco Rhône déplore la manière de faire : absence de dialogue social, simulacre de concertation.

C'est inadmissible.

CFDT Interco Rhône demande au Président de retirer toutes les annonces portant préjudice aux fonctionnaires et d'ouvrir le dialogue avec les organisations syndicales et les agents publics.

Fonctionnaires, ne nous laissons pas abuser, nous sommes garants de la paix sociale, Un service public rendu de qualité ne peut se faire à coup d'économie.

parlons travail

REJOIGNEZ LA CFDT